

**Délibération 2025-033**

**SEANCE DU 04 JUIN 2025**

Date de la convocation : 27 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi quatre juin, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, OHEIX Yoann, LELUBEZ Marlène, VASSELIN Denise, BEHELLE Antony.

**Pouvoirs :** ROUXEL Dominique (pouvoir à LACOLLEY Daniel), BURNEL Sébastien (pouvoir BRIENS Eric), MAUROUARD Arnaud (pouvoir VASSELIN Denise).

**Excusés :** LELANDAIS Guillaume, TRAVERT Dominique.

**Secrétaire de séance :** SOURD Annie

**Objet : APPEL A PROJETS – AIDE A L'INVESTISSEMENT RESIDENCE AUTONOMIE 2025**

Monsieur le Maire présente un appel à projets national à destination des résidences autonomes, initié par l'Assurance Retraite pour une aide à l'investissement qui vise à améliorer le cadre de vie, favoriser la vie sociale et le maintien de l'autonomie des résidents.

Il propose de répondre à cet appel à projets pour la catégorie 2, à savoir un projet d'aménagement et d'équipement et plus exactement la mise en place de volets roulants électriques pour un montant de 18 354.29 € HT et l'acquisition de deux tablettes numériques pour un montant de 593.00€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de répondre à l'appel à projets 2025 – Aide à l'investissement en faveur des résidences autonomie – catégorie 2 : projet d'aménagement / équipement, sur la base d'une dépense globale de 18 947.29 € HT,
- sollicite la dérogation afin de bénéficier du financement intégral de cette opération,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS